

SOCIÉTÉ DES TUILERIES DE TRIAN

Épisode : [Société franco-sino-annamite de céramiques de Cochinchine.](#)

Indochine-Sud
AMICALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE
(*Dépêche d'Indochine*, 15 juin 1929)

Moisan ¹, ingénieur-directeur de la Société des Tuileries de Trian

Saïgon

Conseil municipal

Séance du 21 novembre 1930
(*Saïgon républicain*, 25 novembre 1930)

.....
2° Demande formulée par la Société des Tuileries de Trian, en vue d'obtenir le dégrèvement d'une amende encourue pour retard dans une livraison de briques creuses.

Tuileries de Trian
(*France Indochine*, 28 mai 1931)

Les actionnaires de la Société anonyme des Tuileries de Trian sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, 103, rue Pellerin à Saïgon, pour le 28 mai.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- 1° Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 1930.
- 2° Rapport du commissaire sur les comptes de cet exercice.
- 3° Approbation des comptes
- 4° Nomination d'un ou plusieurs commissaires aux comptes pour l'exercice 1931.
- 5° Renouvellement statutaire du conseil d'administration.
- 6° Autorisation aux administrateurs de passer des marchés avec la Société en exécution de l'art. 40 de la loi du 21 juillet 1867.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

- 1° Réduction du capital social.

¹ Henri Moisan (1896-1977) : ancien directeur aux Tuileries de l'Indochine. Voir [encadré](#).

- 2° Augmentation du capital social.
3° Modification à apporter aux statuts, notamment à l'art. 6, comme conséquence de cette augmentation de capital.
4° Modification à l'art. 20 des statuts (actions de garantie des administrateurs).
-

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1931)

Les Tuileries de Trian ont perdu 43.000 piastres en 1930. Les charges ont augmenté, passant de 122.000 p. en 1929 à 159.000 en 1930. Des travaux neufs ont absorbé 62.500 piastres. La société, qui avait déjà consenti sur ses usines une hypothèque de 25.000 piastres, en a consenti une secondé de 75.000. Le capital a été réduit de 140.000 à 70.000 piastres, puis porté à 250.000, les 7.200 actions nouvelles de 25 piastres étant privilégiées.

La société doit encore (en dehors des hypothèques) 110.000 piastres, en face de quoi elle ne peut aligner que 23.000 piastres environ de créances diverses qu'elle a sur des tiers.

Annuaire de toute l'Indochine, 1933
BRIQUES ET TUILES.
SAIGON
Société des Tuileries de Trian 357

SOCIÉTÉ DES TUILERIES DE TRIAN.
R.C. Saigon n° 1120,
72, rue Mac-Mahon,
Adr. tél. : « CERAMOS ».
Téléphone n° 952,
Boîte postale n° 108,
Code : Cogef Lugagne.

4 mai 1934
(*Bulletin administratif de la Cochinchine*, 17 mai 1934)

Est rapporté l'arrêté du 2 janvier 1924 ayant autorisé la Société franco-sino-annamite des Céramiques de Cochinchine à construire un plan incliné devant servir à l'embarquement et au débarquement des matériaux sur la rive gauche du rach Dong à Thien-Quan (Biênhoà).

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 2 janvier 1924, la Société des Tuileries de Trian, qui a succédé à la Société permissionnaire, est mise en demeure d'avoir, dans le délai de trente jours, à dater de la notification du présent arrêté, à démolir l'ouvrage précité et à remettre les lieux dans leur état primitif.

Faute, par la Société des Tuileries de Trian, de satisfaire à la présente mise en demeure, il sera, à l'expiration du délai sus-indiqué, procédé à ses frais à la démolition de l'ouvrage et à la remise en état des lieux par les soins de l'Administration.

Étude de M^e Edgar Mathieu, docteur en droit, notaire à Saïgon,

124, rue Mac-Mahon
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 31 mai 1934)

Adjudication volontaire.

Aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur à Saïgon, en l'étude et par le ministère de M^e Mathieu, notaire.

Le vendredi 15 juin 1934, à 10 heures du matin.

Un seul lot :

D'une usine de fabrication de tuiles, briques et céramiques située au village de Thieu-Quan [*sic : Thien-Quan*], canton de Phuoc-vinh-Ha, province de Biên-hoà, et dépendant de la liquidation de la Société anonyme dit « Société des Tuileries de Trian », dont le capital était de 250.000 p. et le siège social à Saïgon, 50, rue Lefèvre [*sic : Lefèvre*].

Mise à prix 6.000 p. 00

Prix payable comptant.

Pour tous renseignements, s'adresser : à l'étude de M^e Mathieu, notaire à Saïgon, et à M. Jean Céro ², liquidateur de la société à Saïgon, 50, rue Lefèvre [*sic : Lefebvre*].

La Dépêche d'I.C., 18 mai

DEMANDES D'EMPLOI

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1936, p. 1077)

M. Moisan Henri, né à Neufchâteau (Vosges), le 24 janvier 1896, demeurant à Saigon 91 rue Pellerin, marié, deux enfants, instruction secondaire, candidat aux Écoles d'Arts et Métiers en 1914, engagé volontaire en août 1914, études interrompues par la guerre, directeur à la Société des Tuileries de l'Indochine 1920 à 1927, directeur à la Société des Tuileries de Trian 1927 à 1933.

² Jean Céro (1877-1949) : administrateur avec Orsini des Affréteurs indochinois. Ancien administrateur-directeur général des Comptoirs généraux de l'Indochine. Voir [encadré](#).